

La communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE recherche Sa/son Maître-Nageur Sauveteur pour son nouveau Centre Aqua-récréatif de Gramat

TROIS postes sont à POURVOIR

Contexte

Située dans le nord du département du Lot, la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE (CAUVALDOR) comprend 77 communes pour 48 000 habitants. Créée le 1^{er} janvier 2017, par la fusion des communautés de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE et de CERE et DORDOGNE avec rattachement de la commune nouvelle de SOUSCEYRAC en QUERCY, cette entité a son siège à Souillac. Ce territoire est doté de nombreuses compétences : aménagement de l'espace, urbanisme et habitat, voirie, environnement, eau, tourisme, enfance-jeunesse, économie, culture, patrimoine et **activités sportives**.

Dénomination du poste et conditions de recrutement

MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR – CATEGORIE B – FILIERE SPORTIVE

Cadres d'emplois des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives

Recrutement : contrat à durée déterminée d'environ 4 mois, selon les périodes d'ouvertures (*travaux de rénovation encours*)

Rémunération statutaire

Temps de travail : en fonction des besoins et de la fréquentation en juin et septembre / base de 120 heures mensuelles en juillet et en août

Lieu d'embauche : Centre aqua-récréatif de GRAMAT - 46500

Possibilité de dispense de cours privés (natation, aquagym) - location des bassins

Activités principales

- Sécurité et sauvetage des personnes :
 - contrôler quotidiennement et signaler les anomalies des différents matériels
 - contrôler quotidiennement les postes de secours et la présence des produits nécessaires à l'exercice des missions et signaler la nécessité d'en commander, le cas échéant
 - appliquer et faire appliquer la réglementation
 - prendre des initiatives en cas d'urgence
 - pratiquer les gestes de premier secours avant d'alerter les services compétents
 - repérer les comportements à risque, dialoguer de manière courtoise avec les usagers et régler les conflits
- Encadrement d'autres intervenants, notamment des agents titulaires du BNSSA
- Application des instructions délivrées par son supérieur hiérarchique en conformité avec le cadre réglementaire de son activité
- Encadrement et contrôle, sous la responsabilité de l'Education Nationale, du passage des agréments scolaires

Activités secondaires

- Autocontrôle de la piscine et en rotation avec les autres personnels techniques, BEESAN et BNSSA recrutés pour garantir une eau propre et sans risques pour les nageurs,
 - mesurer quotidiennement la transparence, le PH, les teneurs en chlore et désinfectant de l'eau avant l'ouverture et deux fois minimum dans la journée (en rotation...)

- Tâches administratives en collaboration avec le personnel de la communauté de communes

Qualifications / connaissances requises :

- Titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité Activités Aquatiques et Natation (BPJEPS AAN) ou équivalent, en cours de validité
- Formation aux Premiers Secours en Equipe en cours de validité
- Carte professionnelle valant déclaration en Préfecture
- Attestation de cotisation auprès de la Fédération Nationale des Maîtres-Nageurs Sauveteurs ou de tout autre organisme agréé

- Pratiquer les gestes de premiers secours et de réanimation
- Posséder la pédagogie des APS
- Transmettre un savoir en s'adaptant aux différents types de public
- Contrôler l'application des règles de sécurité
- Connaître le POSS et les procédures d'urgence en cas d'incident
- Connaître la réglementation des activités aquatiques
- Connaître le cadre juridique et l'environnement professionnel des APS

Qualités requises :

- Sens du travail en équipe
- Etre autonome et réactif(ve)
- Assiduité et ponctualité
- Avoir le sens du service public
- Agir avec courtoisie et politesse

Conditions d'exercice et particularités du poste :

- Emploi du temps en roulement avec le personnel de surveillance, travail le week-end
- Horaires variables et pics d'activités en fonction des fréquentations

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de la communauté de communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE
Direction des ressources humaines
Bramefond
46200 SOUILLAC
OU
sur l'adresse électronique :
emploi@cauvaldor.fr

en mentionnant dans l'objet la référence

MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR

DATE LIMITE de DEPOT des CANDIDATURES : vendredi 10 mai 2019

POSTE à POURVOIR : lundi 03 juin 2019

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Le service des ressources humaines – 05 65 27 02 09

